



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 01 AVRIL 2025 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021

L'an deux mil-vingt-cinq, le 1^{er} avril à 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, sous la présidence de Mr Antoine CHIQUET, Maire.

Présents : M. CHIQUET Antoine, Mme LAFOREST Maryline, M. LOURDELET François, Mme BERTHIER Lise, M. ROUSSEAU Bernard, M. VELTZ Patrice, M. TELLIER Michel, M. BRUNEL Régis, M. BERNARD Benoît, Mme DIART Sylvie, Mme GOBANCÉ Gaëtane, M. LAGARDE Valentin.

Absents ayant donné pouvoirs :

Mme ROUSSEAU Sylvie, pouvoir à M. ROUSSEAU Bernard
Mme ANDRY Marie-Christine, pouvoir à M. TELLIER Michel
Mme CUGNART Odile, pouvoir à Mme LAFOREST Maryline

Absents excusés :

Mme VAUTRAIN Béatrice
M. DUMAS David
M. Florian LORENTZ

Désignation du secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme BERTHIER Lise a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

M. le Maire, ouvre la séance du conseil municipal à 18h35 et constate que le quorum est atteint avec 12 conseillers municipaux présents sur 18 en exercice.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Nombre de votants
18	12	15 (dont 3 pouvoirs)

D2025.06 : Approbation du compte financier unique 2024 (CFU)

Adopté à l'unanimité (14 voix M. le Maire n'ayant pas participé au vote)

D2025.07 : Affectation du résultat 2024

Adopté à l'unanimité

D2025.08 : Vote des taux de la fiscalité locale 2025

Adopté à l'unanimité

D2025.09 : Vote des subventions aux associations 2025

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (les élus impliqués dans une des associations s'abstiennent de prendre part aux débats et au vote) :

D2025.10 : Provisions pour créances douteuses 2025

Adopté à l'unanimité

D2025.11 : Vote du budget primitif 2025

Adopté à l'unanimité

D2025.12 : Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement (M57)

Adopté à l'unanimité

D2025.13 : Intégration de trottoirs dans le domaine public communal

Adopté à l'unanimité

D2025.14 : Autorisation d'achat de 20 mange-debout par un élu

Adopté à l'unanimité

A Dizy, le 02/04/2025

Le Maire
Antoine

